

ELECTION 2025 du CLUPP Port d'Ars en Ré
PROFESSION DE FOI Jean-Claude PERIN

De nombreux ports de plaisance en Charente Maritime et notamment sur Ré (Saint Martin, La Flotte, Loix) ont été repris par le Département dans le cadre de la loi NOTRe* (22 ports gérés en 2023) Des budgets importants ont été accordés par le département pour valoriser ces ports : *harmonisation des services, remise à niveau d'infrastructures portuaires, etc.,*

Le port d'Ars en Ré est municipal et entend le rester et donc il ne bénéficie pas des investissements du Département, il (nous) doit tout financer lui-même.

Dans ce contexte, la municipalité d'Ars a eu fort à faire pour que son port reste compétitif. Elle l'a fait avec succès à ce jour, les tarifs des emplacements ont été contenus et, heureusement compte tenu de l'urgence, elle a obtenu un accord préfectoral pour draguer le Fier (8000m³ /an sur 10 ans). ***Clairement, il s'agissait de sauver la navigation dans le Fier !***

Vos délégués du CLUPP actuel avec les autres représentants des usagers présents au Conseil Portuaire (AUPAR**, CNAR***) ont, ensemble, contribué à obtenir ces résultats.

Il nous faut toutefois rester très vigilants car cette organisation en Conseil Portuaire, si elle reste perfectible encore, n'est pas pour autant garantie dans le temps et pourrait être différente au gré des échéances à venir : élections municipales, objectifs du Département, entretien du Fier ...

C'est pourquoi, si vous le voulez encore, je vous soumets ma candidature pour un nouveau mandat de 5 ans comme délégué CLUPP ou je pourrais continuer à militer avec les autres représentants des usagers du port pour :

- ***Le maintien d'un service de qualité comparable à celui des ports gérés par le Département,***
- ***Sans explosion des coûts pour les plaisanciers du Port d'Ars qui pourrait venir d'une volonté de rester isolés à tout prix sur Ré,***
- ***Le droit à naviguer.***

Jean Claude PERIN

• **NOTRe** du 7/08/2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République pour les régions et départements,

** **AUPAR** Association des Usagers de port d'Ars en Ré

*** **CNAR** Cercle Nautique d'Ars en Ré